

Lettre pétition au conseil Municipal de la Ville de Genève
contre le stationnement Quai Capo d'Istria

Boulevard de la Cluse 4:

COSTANZO Raphael et Marianna

MADILE Roberto et Ana

IOZZI Camillo et Laura

LIMA H. et PEREIRA D.

TACHERON Blanche

RAMIREZ Ernesto et Maria Ines

GARCIA Juan

OGUEY Roland

KUNZLE DAO Bénédicte

BORGHINI Augusto et Chantal

MAURON Marcelle

CONDE Antonio et Paulina

HAMEL Lucette

GRECO Pascal et MUNGER Louise

HERMO D. et INENINNIKOVA A.

HERMO Pilar

SOARES B. et MONTEIRO S.

VAUTHEY Denise

Costanzo Raphael
Melice R.
Izzi Laura
Lima

Branche
Parup
Oguy
M. Mauron

La Hamel
Munger L.
Hermos
P. Hermo
Denise
Vauthey Denise

**Monsieur
GARCIA Juan
Bd de la Cluse 4
1205 GENEVE**

**Conseil Municipal
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3984
1211 GENEVE 3**

Genève, le 22 janvier 2008

**Concerne : immeubles quai Capo d'Istria 17 – rue de la Colline 16
bd de la Cluse 2 & 4 - 1205 Genève
pétition contre la décision prise par la voirie de la Ville de Genève**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Les locataires des immeubles cités en marge m'ont chargé de vous transmettre une pétition concernant l'autorisation de stationner devant l'accès aux immeubles susmentionnés. Celle-ci a été signée à une écrasante majorité de 72 titulaires de baux d'appartements de ces bâtiments.

Etant donné que notre régie a essuyé une fin de non recevoir, suite à notre lettre du 26 octobre 2007, adressée au Département du Territoire, Office Cantonal de la Mobilité, il ne nous reste plus qu'à nous adresser au Conseil Municipal de la Ville de Genève, pour faire entendre leurs doléances.

Nous osons espérer que votre assemblée fera preuve de bon sens et que le service de la Voirie de la Ville de Genève revienne sur la décision de bloquer l'accès aux bâtiments.

Une modification simple telle qu'un traçage au sol permettrait l'accès aux secours (service incendie, ambulances), déménagements ainsi qu'aux équipes chargées de l'entretien du parc etc....

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous adressons, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, nos meilleures salutations.


Juan GARCIA

Annexe mentionnée
c.c. à l'Office cantonal de la mobilité
à la voirie de la Ville de Genève